



Les services du FMI concluent une mission en République du Congo avec des bons progrès

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ces déclarations décrivent les observations préliminaires des services du FMI au terme d'une visite (ou «mission») officielle, le plus souvent dans un pays membre. Les missions sont effectuées dans le cadre des consultations périodiques (généralement annuelles) au titre de l'article IV des Statuts du FMI, d'une demande d'utilisation (emprunt) des ressources du FMI, des entretiens sur les programmes de référence ou d'une autre forme de suivi de l'évolution économique des pays membres.

Les autorités ont consenti à la publication de la présente déclaration. Les avis exprimés dans ces conclusions sont celles des services du FMI et ne représentent pas nécessairement celles du conseil d'administration. Sur la base des observations préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction générale du FMI, sera soumis à l'examen et à la prise de décision de son conseil d'administration.

Brazzaville, République du Congo : Une mission du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Roland Kpodar a séjourné à Brazzaville du 8 au 19 mai pour mener des discussions dans le cadre de la troisième revue du programme des autorités soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. A l'issue de la mission, M. Kpodar a fait la déclaration suivante :

"L'équipe du FMI se félicite de l'engagement renouvelé des autorités à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, et consolider les progrès récents dans la réduction des vulnérabilités de la dette.

« La reprise postpandémique s'est accélérée en 2022, avec une croissance économique, estimée à 1,7 %, tirée principalement par le secteur non pétrolier. La consommation et l'investissement ont été stimulés par les dépenses publiques et l'augmentation des activités dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services. D'autre part, la production de pétrole s'est contractée en raison de problèmes d'équipement dans certains grands champs. L'inflation alimentaire est restée élevée, entraînée par l'augmentation des coûts d'importation. Les prix mondiaux élevés du pétrole ont aidé le compte courant du pays, mais les coûts plus élevés des importations de carburant raffiné ont été subventionnés par le gouvernement, creusant ainsi le déficit budgétaire non pétrolier de 2022.

"Des progrès notables ont été réalisés au cours de la mission dans les discussions sur les mesures politiques visant à remédier aux dérapages budgétaires antérieurs et à

faire avancer les réformes structurelles clés. Les priorités comprennent la création d'un espace budgétaire : (i) en stimulant la mobilisation des recettes intérieures par la rationalisation des exonérations fiscales, en particulier dans le secteur de l'énergie ; (ii) en rationalisant les subventions aux carburants, tout en renforçant les mesures d'atténuation pour aider les plus vulnérables ; et (iii) en donnant la priorité à des dépenses sociales plus larges et à des dépenses de développement essentielles. Bien que des progrès aient été réalisés sur le programme de gouvernance et de lutte contre la corruption, des efforts continus pour soutenir la mise en œuvre sont nécessaires pour un cadre efficace de lutte contre la corruption. La mise en œuvre rapide et décisive de ces politiques et réformes est essentielle pour que la République du Congo parvienne à consolider sa position budgétaire, à réorienter les dépenses vers les besoins sociaux et les infrastructures essentielles, à maintenir la dette publique à des niveaux viables et à fournir une base solide pour une économie plus forte et plus diversifiée.

"L'équipe remercie les autorités pour leurs discussions ouvertes et constructives. Des discussions virtuelles se poursuivront dans les prochains jours pour finaliser les détails de la mise en œuvre de ces politiques afin de parvenir à un accord au niveau des services. L'achèvement de la revue sera soumis à l'approbation du conseil d'administration du FMI."